



Sections du PUY DE DOME

COMPTE-RENDU CHSCT du 11 Mars 2021

Le CHSCT du Puy-de-Dôme s'est tenu en distanciel.
Les délégués FO ont lu cette liminaire

Monsieur le Président,

Voici un an que le CHSCT s'est réuni pour la dernière fois en présentiel. Malgré tout, le comité a continué à œuvrer en faveur de tous les agents des administrations économiques et financières, que ce soit par l'exécution de son budget mais aussi par un soutien moral.

Il est quand même paradoxal que cette instance soit amenée à disparaître et restreint ainsi les droits des agents à compter du 1^{er} janvier 2023.

Rappelons ici que la loi du 6 août 2019 a été votée par une majorité de parlementaires... contre l'avis de tous les organisations syndicales. Bel exemple de démocratie sociale !

Fusionner les instances a pour but d'entraver l'expression syndicale et n'apporte rien aux agents. Le ministre, à l'initiative de cette contre-réforme, n'a jamais répondu aux interrogations légitimes des organisations syndicales et l'on comprendra aisément que les causes en sont inavouables.

Pour le budget 2021, **FO-Finances 63** s'insurge sur la mise en réserve de 6 % des crédits budgétaires. Pourquoi l'augmentation de cette réserve et nous nous demandons toujours pourquoi cette réserve ?

À la Douane, les collègues ont pu exprimer leur détresse lors de la visite du médecin de prévention. Quel est l'avenir des services douaniers à Clermont-Ferrand ? Aucune réponse et aucune assurance de la part de l'administration, Va-t-on connaître la fin de la Douane en France ? La question se pose.

À l'INSEE, le télétravail continue, très vivement recommandé par l'administration mais pas forcément apprécié par tous. Le recensement est renvoyé aux calendes grecques.

À l'ENFIP, la scolarité en distanciel a été actée. Enseignants et stagiaires se sentent isolés. Si effectivement, l'administration a entrepris de garder le contact avec les stagiaires par des appels dès mi-janvier, on peut souligner que cette initiative, très appréciée par les stagiaires, arrive un peu tardivement.

Des enseignants s'interrogent sur le devenir des stagiaires à l'issue de la formation et s'interrogent aussi sur la qualité de cette même formation. **FO-Finances 63** a les mêmes interrogations.

À la DGFiP, suite au message du directeur général du 4 mars dernier, les représentants **FO-Finances 63** rappellent que le télétravail doit être choisi par les agents et non subi ou imposé. Ils rappellent qu'il convient également de prendre en charge le ou la collègue souffrant d'un isolement ou d'une rupture du lien social.

FO Finances 63 souligne que la DGAFP a une vision restrictive du possible présentiel en réunion (pas plus de 6) alors que le protocole national du ministère du travail, revu le 6 janvier 2021, **permet à l'employeur de prendre en compte une jauge de 4m² par personne pour ces dernières** .

Point 1 : vote de l'annexe "covid"

La crise sanitaire nécessite une modification du règlement intérieur du CHSCT qui permet de tenir les réunions à distance. L'ensemble des Organisations Syndicales a voté POUR.

Point 2 : Point étape mesures sanitaires covid

Le Docteur Guillaume indique que l'organisation des vaccinations COVID par l'employeur sont en attente de directives nationales. Aucune initiative ne sera prise à l'échelle départementale.

Le Président souhaite tenir un CHSCT extraordinaire dès que les informations et/ou directives seront connues. Les Organisations Syndicales et l'administration sont d'accord sur ce sujet. Tout devra se faire dans les meilleures conditions possibles .

Chaque administration a détaillé ensuite les mesures prises pour lutter contre le COVID

Douane :

Opérations commerciales et direction

3 jours de télétravail pour tous. Certains collègues sont sur 4 ou 5 jours. Le déploiement du télétravail concerne quasiment 100% des effectifs. Les services viennent de recevoir de nouveaux PC.

Sept collègues ont été testés COVID en janvier dernier à la direction. Il y a eu un soutien très fort du Médecin de Prévention (MP) qui a fait le lien avec l'ARS. Une désinfection complète des bureaux a été réalisée. Excellent travail de tous les intervenants pour endiguer ce foyer infectieux. Une interrogation demeure comment un foyer infectieux peut être possible alors que le télétravail est à 100 % ? De même pourquoi obliger des collègues à faire un test alors qu'ils n'étaient même pas cas contact ?

Brigade de surveillance

Les conditions d'exercice des missions se déroulent dans un cadre toujours très strict : désinfection, nombre de personne limité dans les véhicules, gestes barrières. Les formations pour le tir ont continué car elles font partie intégrante du travail.

Des collègues vulnérables de la Brigade de surveillance ne travaillent pas depuis un certain temps. Il a été décidé en liaison avec le Médecin de Prévention d'aménager leur poste car cela devient très difficile de rester chez eux. Certains ont ainsi pu reprendre le travail.

DDFIP : Mme Cazenave, référente COVID départementale, vérifie le respect des consignes sanitaires, diffuse les informations et rassure les collègues.

Différents liens pour des notes et/ou guides sur le COVID, je travaille au bureau, je télétravaille. Ces guides ont été mis à jour au 07 février 2021.

Sur Ulysse 63, un espace COVID a été créé dans lequel on peut trouver toutes les notes, la lettre de mission de Mme Cazenave, des conseils, les comptes rendus des réunions avec les chefs de services, les coordonnées de la cellule d'écoute pour les Télétravailleurs (TT) etc.

Aujourd'hui environ 50% des agents sont équipés en matériel télétravail,

Des questionnaires ont été envoyés à quelques chefs de services pour savoir si toutes les préconisations concernant le COVID sont bien appliquées et respectées (même questionnaire envoyé pour les cantines).

Il n'y a pas de réponse pour le Mont Dore et la trésorerie hospitalière départementale. Les délégués FO-Finances ont demandé si des visites étaient programmées pour ces 2 sites. Mme Caumon nous précise qu'une visite est prévue à la trésorerie hospitalière départementale fin mars début avril. Quant au Mont Dore, la visite est prévue dans la semaine du 15 mars.

INSEE : pas de changement très fort taux de TT. Pour le directeur, il n'y a pas de problème. La cible un jour en présentiel est atteinte.

Compte tenu de la période d'entretiens professionnels, il y a plus de monde actuellement sur le site de Chamalières car la plupart des agents ont souhaité faire cet entretien en présentiel.

Les consignes sanitaires sont respectées à la cantine.

Quelques cas COVID ont été signalés parmi les enquêteurs. Pour les autres emplois, pas de contamination possible, puisque tous les collègues sont en télétravail au moins 4 jours sur 5. Un rappel des consignes notamment sur les sens de circulation a été fait.

ENFIP : les cours sont en distanciel. 20 à 30 personnes pour la plupart le personnel administratif sont présentes chaque jour à l'école, les autres sont en TT, l'ensemble des enseignants TT.

Mme Marion-Berthe, assistante de prévention à l'ENFIP a fait un audit des procédures.

Les collègues enseignants ne sont pas coupés de l'ENFIP... Certes mais est-ce pour autant suffisant ?

Les enseignants subissent de plein fouet le manque de visibilité, incertitude, compte tenu du contexte difficile qui est lourd et désagréable pour tous.

Des décisions vont être prises au plus haut niveau de la direction centrale pour une harmonisation des pratiques dans toutes les écoles avec une plus grande visibilité. La réunion devrait se tenir dans 3 semaines. La scolarité des contrôleurs se termine fin mars et tout laisse penser qu'ils ne reviendront pas à l'ENFiP.

Pour les inspecteurs peut-être un retour... Mais ciblé pour ceux qui sont en difficulté.

Une promotion d'environ 50 emplois PACTE doit venir à l'ENFiP au mois d'avril. L'administration a l'obligation de leur fournir une formation. Ils devraient être en présentiel... Mais aucune certitude.

Il y a de nombreuses contraintes pour assurer cette formation, notamment la jauge de 6 personnes maximum dans une salle !!!! (5 stagiaires et 1 enseignant)... Afin de rationaliser, il est envisagé qu'un enseignant serait avec un groupe dans une salle et que son cours serait en visio pour un ou deux autres groupes dans d'autres salles !

La prochaine promo des agents devrait être de 450 à 500 agents en mai. Jusqu'à récemment la directive était de faire une formation en distanciel mais depuis c'est incertain... Il y a encore de nombreux arbitrages en cours. C'est un gros manque de visibilité pour l'école et les stagiaires.

La situation devient urgente, notamment pour les stagiaires C : doivent ils se chercher un logement ou pas sur Clermont-Ferrand ?

Sujet lien social isolement : Une campagne d'appels a eu lieu. L'ensemble des stagiaires a été appelé. Les stagiaires sont très satisfaits de leurs enseignants. Mais ils ont aussi souligné le problème d'isolement. Quelques stagiaires étaient même en difficulté.

Comparatif avant/après. Mme Guillaume a eu beaucoup d'appels d'enseignants et d'élèves qui souffrent psychologiquement.

Mr Buissonnière prend la parole et, à la demande de toutes les OS, il alerte les membres du CHSCT de la fatigue physique et mentale de la plupart des enseignants.

La charge de travail pour les enseignants est énorme, ils essaient de dispenser, du mieux qu'ils le peuvent, la même formation qu'en présentiel.

Il y a eu pas mal d'arrêt maladie de personne en épuisement à cause du télétravail. Les enseignants font des visios de 3 heures sans interruption et ce quasiment tous les jours. Il va falloir revoir les méthodes et envisager des sessions moins longues.

Les enseignants éprouvent beaucoup de difficulté avec les visios quotidiennes. A côté des préparations de cours mais aussi les préparations techniques des visios, il faut en effet gérer en direct, les problèmes de connexions des stagiaires.

Les enseignants ressentent une perte de sens vis à vis de leur mission, que la pédagogie est limitée. Qu'ils doivent aussi gérer les mails des stagiaires... En cause le manque d'interaction avec les stagiaires pendant les cours. Ce qui est catastrophique. On ne sait pas si les stagiaires assistent bien aux cours. On passera sur les anecdotes sur ce point.

Les élèves ont été contactés mais **quid des enseignants ??? Ils se sentent isolés.**

Six nouveaux enseignants sont arrivés en septembre et n'ont pas bénéficié des conditions d'accueil habituelles ni de l'accompagnement.

A travers cette intervention, on perçoit le mal être et la souffrance du personnel enseignant avec la mise en exergue du manque d'anticipation, la déception, craquage devant stagiaires, arrêts de travail.

En point annexe des conditions de travail, les enseignants souhaitent savoir si les activités périscolaires proposées par l'ATSCAF vont être maintenues ou pas à l'ENFiP.

Ce mal être est confirmé par l'intervention d'un autre collègue enseignant de l'ENFiP. Il nous indique que seul le Médecin de Prévention et l'infirmière ont pris soin de le contacter depuis un an. L'employeur a été totalement absent, sauf pour demander des remontées de statistiques...

Il nous fait part d'une réflexion percutante d'un contrôleur stagiaire : "je pourrais bien crever chez moi, tout ce qui intéresserait l'administration serait de savoir comment ils vont récupérer le PC qu'on m'a prêté"

Compte tenu de tout ce qui vient d'être évoqué, les Médecins de Prévention alertent sur le problème que représente l'isolement, mais aussi les problèmes physiques engendrés par la généralisation du télétravail (pas de fauteuil de bureau adapté, installations parfois très spartiates etc). Les Médecins de Prévention ont très peur de toutes ces conséquences et des problèmes qui vont en découler.

Les OS ont, elles aussi souligné ces aspects et les difficultés rencontrées par les télétravailleurs.

La réponse de l'administration est de dire que les télétravailleurs devraient être contents. Ils font des économies de trajets (sic)... mais quid des frais de chauffage supplémentaires, quid des cartouches d'encre, quid du temps de trajet que l'on a plus mais que l'on passe sur son poste de travail...

Le télétravail n'est pas non plus une organisation idyllique du travail.

Point 4 : approbation des PV

Les OS approuvent les PV des 2 derniers comités.

Point 5 : présentation de la note d'orientations ministérielle de santé

L'ISST nous présente rapidement la note d'orientation 2021,

Les délégués FO font remarquer que le TT est présenté comme une organisation positive du travail ?

Nous n'avons pas obtenu de réponse très claire sur ce sujet même si le président reconnaît qu'il faut faire des efforts de communication et changer l'approche managériale.

Les délégués FO-Finances rappellent que les prestations de nettoyage ne sont pas à la hauteur au vu de la situation sanitaire.

Le président reconnaît que ce sujet est très sensible. Il constate, un peu agacé que ce problème est récurrent et reconnaît que nous avons raison. C'est un sujet difficile car en aucuns cas, il ne s'agit mettre en défaut les travailleurs... ce n'est pas leur faute... la responsabilité incombe aux donneurs d'ordre.

Le directeur de l'INSEE constate que les prestations à Chamalières sont de bien meilleures qualité que celles de Lyon. A Chamalières, les personnels en charge du nettoyage ont l'impression de faire partie de l'unité donc font le maximum. Ce qui n'est pas forcément le cas dans les gros sites.

A l'ENFiP, les contraintes sont très importantes compte tenu de la taille du bâtiment. Les personnels chargés du nettoyage en viennent parfois à réaliser leurs prestations pendant les cours. Ce qui peut conduire à quelques frictions. Si on fait remonter les points crispants, ce sont les agents de nettoyage qui se font disputer alors que ce n'est pas leur faute.

L'ANACT apparaît dans la note d'orientation. Nous rappelons que nous avons eu une réunion avec cet organisme le 21 janvier 2020, mais que nous n'avons pas encore eu de retour.

Il semblerait que le CSRH de Metz va avoir son retour dans un prochain CHSCT suite à une visite du même type. Mr Thiebault, Inspecteur Santé sécurité au Travail va faire remonter au secrétariat Général nos légitimes interrogations.

Point 6 : examen des accidents de service 2020

L'agent de l'INSEE qui a eu un accident en décembre va mieux et a repris le travail.

A la DDFIP, les deux derniers accidents 2020 ont eu lieu sur le trajet domicile travail.

Point 7 : examen des fiches de signalement

Pour la première fiche de signalement, la DG a été saisie le 06 octobre 2020 et a apporté son soutien à l'agent concerné.

L'individu à l'origine de l'incident n'a rien eu. En effet, la DG n'a pas souhaité porter plainte ni envoyer un courrier car cela aurait envenimé la situation. L'individu inonde régulièrement les réseaux sociaux de propos dénigrants et l'agent n'a pas voulu porter plainte.

Le débat a porté ensuite sur la situation de la DOUANE en Auvergne : Depuis 4, 5 ans elle a subi des restructurations massives (disparition de la Douane dans le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire). Le Médecin de prévention s'est déplacé pour recueillir les sentiments des agents du site de Clermont-Ferrand, L'avenir est sombre (cf liminaire). A l'automne 2020, un dialogue avec les agents a été entamé par le nouveau directeur régional pour exposer sa méthode de travail, les restructurations, les modifications etc... plusieurs déplacements avec les agents concernés notamment au niveau des services opérations commerciales.

Un Comité technique de réseau de la douane, convoqué en janvier, a été boycotté par les OS. Des informations ont quand même été données aux OS quant à la nouvelle organisation mais rien n'est sûr, peut être un dénouement dans les prochaines semaines.

Est-ce que la direction régionale en tant que telle serait conservée ? mais est-ce qu'elle aura les moyens d'avancer, avec des services sans chef de services et l'arrivée d'un service à compétence nationale hypothétique... que peut-on attendre de cette nouvelle organisation hybride ?

Les délégués FO-Finances soulignent que le discours de l'administration douanière est flou et quand il y a un flou... il y a un loup... ? L'attente est longue et source de stress pour les collègues qui veulent des réponses à leurs légitimes interrogations.

Point 8 : bilan utilisation des crédits du budget 2020

Lors du GT, le problème des formations SST a été évoqué. D'un point de vue réglementaire il est obligatoire de mettre en place les formations de recyclage. Il faut donc les prévoir. Mais la jauge de 6 personnes par salle pose des problèmes d'organisation.

Pour les formations SST pourquoi ne pas attendre le mois de septembre. Le Porte parole du gouvernement a parlé

d'attendre 4 à 6 semaines pour savoir si la situation pourrait revenir à un semblant de normalité...

Point 9 : Suivi visites de l'inspecteur hygiène et sécurité

DDFIP : à la trésorerie de Montaigut des problèmes de branchements électriques persistent. Un courrier a été envoyé à la mairie propriétaire des locaux. La chef de poste a reçu une personne de la mairie. L'éclairage extérieur est en attente d'une décision de la mairie. Mise en commun des travaux.

Au PNST tous les travaux ont été faits.

A la direction, les travaux dans les toilettes au rez de chaussée sont terminés. Les fils électriques ne traînent plus. Bandes Anti-dérapantes posées.

Douanes : pas d'évolutions particulières travaux effectués.

INSEE : l'électricité a été refaite en 2020 et est en attente du contrôle réglementaire. Amiante ras. Radon problème résolu pour l'atelier.

WC handicapés : problème pour trouver les bons interlocuteurs. Le budget est acquis. 12000 euros ont été débloqués pour permettre l'installation de ces WC au 4ème étage.

L'éclairage led a été installé partout et en 2021 le parking sera équipé.

Pour le cloisonnement des escaliers, plus de 80.000 euros sur deux ans seront consacrés à ce chantier. En 2021, l'appel d'offres sera lancé ainsi que la préparation du chantier. La mise en œuvre devrait commencer en 2022.

Point 10 : Suivi des registres hygiène et sécurité au travail

ENFIP : Suite à une remarque d'un des représentants du personnel, il est précisé que le registre CHSCT est au bureau de l'accueil sinon, il existe un registre informatisé. Mme Marion-Berthe, assistante de prévention à l'ENFIP va faire repasser le lien.

Des remarques ont été faites par 4 enseignants sur le registre informatisé... Elles n'ont pas pu être prises en compte pour ce CHSCT. Car le circuit de traitement des informations est long. Les annotations remontent au siège de l'ENFIP puis redescendent vers chaque établissement concerné. Processus un peu plus long car Mr Jouffret a voulu voir avec les intervenants.

Les autres registres ont donné lieu à des réponses.

Point 11 : Situation des crédits et examen des propositions d'actions en 2021

Mme Bransiecq demande le partage du tableau mis à jour et demande si des crédits peuvent être reconduits pour des consultations psychologiques.

À l'ENFIP les stagiaires n'ont pas le statut d'étudiants. Ils ne peuvent donc pas bénéficier des 3 consultations psychologiques prévues par l'État pour les étudiants.

La Plate-forme téléphonique de soutien est toujours en activité - horaires ponctuels.

Pour ces consultations psychologiques, les services sociaux seront un appui fort pour la diffusion des informations. Une note d'information a été refaite et envoyée aux correspondants sociaux pour diffusion auprès de l'ensemble des agents.

Une enveloppe provisoire de 1200 euros est accordée pour ces consultations avec la possibilité d'augmenter les crédits si nécessaire.

Point 12 : Point d'étape sur la situation et les perspectives du reclassement des agents des douanes

Depuis le dernier CHSCT pas d'évolution majeure sauf pour l'agent de Moulins. Elle n'avait pas souhaité rejoindre un des 3 postes proposés par l'administration. Elle est partie dans le cadre du départ volontaire et a touché une partie de l'indemnité prévue fin février..

Il a été suggéré que les agents puissent prendre contact avec Mme Chanut. Mais elle a peu de disponibilités car elle travaille aussi pour le ministère de l'intérieur.

Une autre collègue douanière intégrée à la Trésorerie de Cayre ne souhaite pas suivre la mission qui part à Langeac, étant trop loin du domicile. Par contre, elle souhaite aller au Puy en Velay à la trésorerie Ehpad. Elle aura besoin d'une formation.

Point 13 : Rénovation thermique des locaux de l'INSEE

Mr Dayan, chef de l'INSEE, fait un point de situation. La rénovation porte sur 3 points : les ouvrants, l'isolation et la climatisation.

Ouvrants : des demandes ont été faites depuis de nombreuses années. Jamais eu de crédits jusqu'à maintenant. Il faudrait 1 million d'euros. Une demande de prise en charge à hauteur de 250 000 euros a été actée auprès de la direction centrale mais est loin d'être suffisante.

Les fenêtres du 4^e et du 5^e étage ont été changées du côté du vent dominant, ce qui correspond environ à une tranche, il en reste trois. Pas d'avancée depuis. Priorité sur les cloisonnements des escaliers pour la sécurité des

agents.

Le chef du SAR de l'INSEE espère bénéficier du plan de relance mais ce n'est pas gagné.

Point 14 : Point d'information sur les travaux à la DDFIP : installation paierie départementale et cantine à Berthelot

Le plan de masse de la future installation de la paierie départementale rue Morel nous a été communiqué.

Mme le MP indique que cette rénovation ne va pas, qu'il faudrait des espaces individuels, notamment compte tenu de la situation sanitaire imputable au COVID19.

Monsieur le Président renvoie aux préconisations nationales. Il fait remarquer qu'il n'y aura pas que de l'individuel mais qu'il y aura quand même quelques bureaux individuels pour les cas particuliers. Si besoin, il y a suffisamment de bureaux libres dans la direction. Cette solution ne va t'elle pas accroître encore un peu plus l'isolement des collègues ?

La livraison est prévue fin 2021.

Le plan a été donné au chef de service et une réunion est prévue pour voir si des aménagements sont à faire par rapport au projet.

La paierie va être installée au 5ème étage de la direction sur le plateau central de Clermont où il fait très chaud en été. D'où une interrogation sur l'installation de la climatisation... Ce ne sera pas possible du fait d'un surcoût de désamiantage qui a dû être pris en charge. De l'amiante a, en effet, été trouvée à des endroits précis. Donc très grosses vigilances.

La Président préfère un travail d'ensemble sur la direction pour la climatisation.

Dernier étage donc sous comble. l'isolation thermique du toit est -elle suffisante ?

Pour l'espace téléphonique quel matériel est prévu et quel environnement ?

Mr Thibault demande des cloisons phoniques même si ce sont des cloisons partielles entre les bureaux.

Mr Sisco a pris note.

Les plans vont évoluer et les membres du CHSCT en seront informés.

Cantine Berthelot : la réouverture a eu lieu le 1er mars dernier . La jauge du restaurant est à 27 personnes (respect 8m2 par personne) pour chaque service.

Monsieur le président estime qu'une très grande rénovation a été faite. La meilleure preuve pour le voir est d'y aller. Le cadre est selon lui plaisant et lumineux.

La cantine propose désormais deux menus sans viande dans la semaine dans le cadre de la démarche Ecofip.

Avant formule spéciale qu'avec des périphériques. (à revoir lors du prochain CDAS)

Point 15 : Point sur l'audit confié à la SOCOTEC sur la mise en œuvre des mesures sanitaires COVID

Les OS ont demandé pourquoi le rapport SOCOTEC d'audit sanitaire sur le site de Berthelot réalisé en juillet 2020 n'était communiqué que maintenant. Le président nous informe qu'il n'a reçu que très récemment ce rapport.

Les points non satisfaisants relevés dans l'audit ont été résolus.

Point 16 : Questions diverses

Le dépliant sur le terrorisme a été enrichi d'une nouvelle rubrique « RESISTER ». Les délégués FO ont fait remarquer que les agents ne sont pas des membres des forces de l'ordre. Le Président reconnaît qu'il est difficile de demander aux agents de résister par de tels moyens, Il insiste sur le fait que chacun doit être vigilant.

Il a été demandé si des consignes ont été données aux directions qui vont accueillir des stagiaires de la DGFIP pour leur stage probatoire, La réponse est non. Le Président indique qu'il posera la question lors de la prochaine réunion des directeurs départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20,

Les délégués du CHSCT:

Titulaires: Christine PEREIRA (FO-DGFIP) - Jean Marc LE FAY (FO-DGFIP)

Suppléants: Patrice FOUCQUETEAU (FO-Douanes) - Hélène SEGALTEAU (FO-INSEE).